



COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNASUB-FSU du 3 octobre 2008

NON au SMA, et NON aux astreintes qui en découlent !

Les personnels administratifs de l'Education Nationale en ont ras le bol : ils ont l'impression d'être méprisés, ne sont jamais revalorisés, voient leurs services se décomposer au rythme des milliers de suppressions d'emplois réalisées depuis 2004, notamment dans les services déconcentrés.

Et ils doivent parallèlement mettre en place de multiples réformes en étant de moins en moins nombreux. Après 1000 suppressions effectives à la rentrée 2008, il est envisagé de supprimer encore 500 postes en 2009 et 450 dans le Supérieur.

Leur dignité est de plus en plus mise à mal, la souffrance au travail est grandissante. Ils ont l'impression d'être la variable d'ajustement d'une logique purement comptable, des pions dont on dispose sans leur avis et dont le travail n'est pas reconnu alors que la pression est de plus en plus forte.

Faut-il le rappeler, sans eux l'Education Nationale ne pourrait pas fonctionner.

Le SNASUB appelle d'ailleurs les personnels à se mobiliser massivement les 7 et 19 octobre.

Par ailleurs, nous considérons la loi qui instaure le Service Minimum d'Accueil comme nocive : non seulement elle contribue à notre avis à restreindre le droit de grève des enseignants du 1^{er} degré, mais de plus elle cause des dégâts collatéraux.

Prenons par exemple le cas de celle du 7 octobre, où la grève tombe un mardi, les professeurs des écoles doivent se déclarer 48 heures avant : il faut bien que du travail « invisible » se fasse pour que les mairies soient informées des écoles qui ont un taux de grévistes de plus de 25%.

Aussi une permanence est effectuée le samedi - voire le dimanche ? -, et on fait appel pour cela aux collègues, souvent de catégorie C, qui travaillent dans les Inspections de l'Education Nationale afin de procéder au recensement envoyé à l'Inspection Académique, où là aussi des collègues sont d'« astreinte » pour collationner les résultats et les rediffuser aux mairies.

Là encore ce sont les administratifs qui trinquent : vie de famille perturbée, compensation aléatoire, etc .. On nous assure qu'ils doivent être volontaires et non contraints.

Nous tirerons le bilan de cette première application et serons vigilants quant aux éventuelles dérives. Mais d'ores et déjà nous disons NON au SMA qui est une limitation du droit de grève, NON à son extension probable, et NON au fait d'être victimes d'astreintes les week-end et de participer à l'élaboration de mécanismes qui, en diminuant la portée des grèves, portent au final atteinte à l'arme que constitue pour les personnels le droit de grève.

Arlette LEMAIRE
Secrétaire Générale du SNASUB-FSU

SNASUB-FSU

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

☎ 01 41 63 27 51/52 📠 01 41 63 15 48 📧 snasub.fsu@snasub.fr